

**URGENT ET  
IMPORTANT !**

# COUSERANS : LES GRANDES MANŒUVRES DE LA CONCENTRATION D'OURS

**COMMENT L'ETAT français ORGANISE en COUSERANS une PEPINIERE à OURS, à l'insu des habitants et de leurs élus**

Après avoir importé dans les Pyrénées des ours capturés en Slovénie, **l'Etat français est en train d'organiser de façon tout aussi artificielle la concentration de la quasi totalité des plantigrades** et leur descendance dans une zone très restreinte, à l'ouest de l'Ariège. Quelles en seront les conséquences pour le territoire du Couserans, et au-delà pour l'Ariège et le massif Pyrénéen ?

Depuis les introductions de 1996 et 1997, **l'Ariège, où aucun ours n'a été lâché, est le département le plus affecté par la présence des ours introduits.** 70 % des indices de présence et des dommages imputés à l'ours étaient recensés en Ariège en 2010, un pourcentage qui ne cesse de croître.

20 à 25 ours sont officiellement présents dans les Pyrénées selon l'ONCFS, tous sont d'origine slovène, le dernier ours « pyrénéen » s'étant éteint de vieillesse en 2010. **Hormis 2 mâles vivant dans le Béarn, la totalité de ces plantigrades, soit 20 ours minimum, est concentrée** aujourd'hui dans un secteur pas plus grand que deux ou trois cantons, qui recouvre le Couserans, l'Est du Luchonnais en Haute-Garonne et la zone frontalière du Val d'Aran. Les Couserannais eux-même l'ignorent, il faut le faire savoir !

Cette concentration d'ours, mâles, femelles et petits, ne doit rien à la nature. **Elle est le résultat d'une série d'actions menées dans le plus grand secret par l'ONCFS,** « gestionnaire » de la population d'ours pour le compte de l'Etat : introductions opérées dans un périmètre restreint, déplacement forcé des autres ours du massif, surveillance permanente (traces, photos, vidéos), suivi sanitaire ... Cette concentration était préconisée le rapport « ours, territoire de présence et gestion des populations » commandé en 2008 par le Ministère de l'Ecologie.

**CAPTURES, MENSONGES et REAPPARITIONS**

Cela ne suffit pas. Il semble que l'ETO a organisé la capture de 2 ours, pour les rapprocher du noyau central où vivent les femelles. L'Equipe Technique Ours prend un air angélique ... Nous, capturer un ours ? Nous ne saurions pas le faire ... Mensonge : l'ONCFS a déjà opéré la capture et le déplacement d'un ours. Ainsi en 2006 « Balou » et « Sarousse » ont été officiellement capturés en Ariège et en Comminges puis relâchés au dessus de Luchon. En 2011, « Balou » et « Vicdessos-Moonboot », **deux ours mâles, ont subitement disparu de la zone qu'ils occupaient depuis des années en Haute-Ariège (Comus, en limite Aude, et la vallée du Vicdessos/Aston) pour réapparaître en plein noyau de femelles,** en limite Val d'Aran/ Couserans, parcourant de 60 à 120 km sans laisser aucune trace sur leur passage ! **Hors pendant 3 semaines, chacun des deux secteurs avait été quadrillé par des moyens considérables de l'ONCFS,** y compris l'avion blanc du suivi. Puis plus rien : la Haute-Ariège, qui concentrait 70 % des ours du massif, est du jour au lendemain qualifiée de « noyau inactif » sur le répondeur de l'ETO ! Plus aucune attaque aux troupeaux depuis. Plus d'indice de présence d'ours. Même les techniciens ours ont déserté les lieux, eux qui arpentaient quotidiennement ces secteurs ! Sauraient-ils des choses que nous ne savons pas ? **Cette accumulation de coïncidences inexplicables montre l'absence de transparence de l'Etat dans ce dossier. Il ne fait quasiment aucun doute que Balou et Vicdessos ont été capturés puis relâchés sciemment et clandestinement par l'ONCFS dans le Luchonnais. Cette manœuvre s'inscrit dans la stratégie de regroupement des ours que le rapport Laurens/Rivière préconisait dès 2008, préalable à l'objectif de « recolonisation » de toutes les Pyrénées.**

**Comment le couserans a été désigné « territoire qualifié » à ours par le ministère de l'écologie.**

**Le rapport Laurens/Rivière (2008) préconisait** « une nouvelle qualification des territoires de présence, c'est-à-dire la présence permanente d'une population d'ours dans certains territoires, et, sur le restant de l'espace pyrénéen, la présence d'individus ayant vocation à rejoindre ces territoires ou à être déplacés ou éliminés. » La situation d'aujourd'hui en est le résultat. **Extraits choisis :**

*« Il est temps « de redonner à la cohabitation un aspect essentiellement technique, qui est celui qui prédomine dans tous les pays visités : la gestion de la population d'une espèce animale sauvage. »*

*« Plutôt que de chercher à parquer l'ours dans certains territoires et qu'il en soit exclu en dehors, le principe proposé est donc de l'encourager à fréquenter certaines zones et de le réguler ailleurs. » Cette régulation « induit introduction, relocalisation et/ou élimination. »*

*« Il ressort deux territoires principaux : le Haut-Béarn ; les Pyrénées-Centrales ».../... « Les Pyrénées-Centrales (Luchonnais-Couserans), avec les territoires contigus en Espagne du Val d'Aran et de Pallars Sobirà. »*

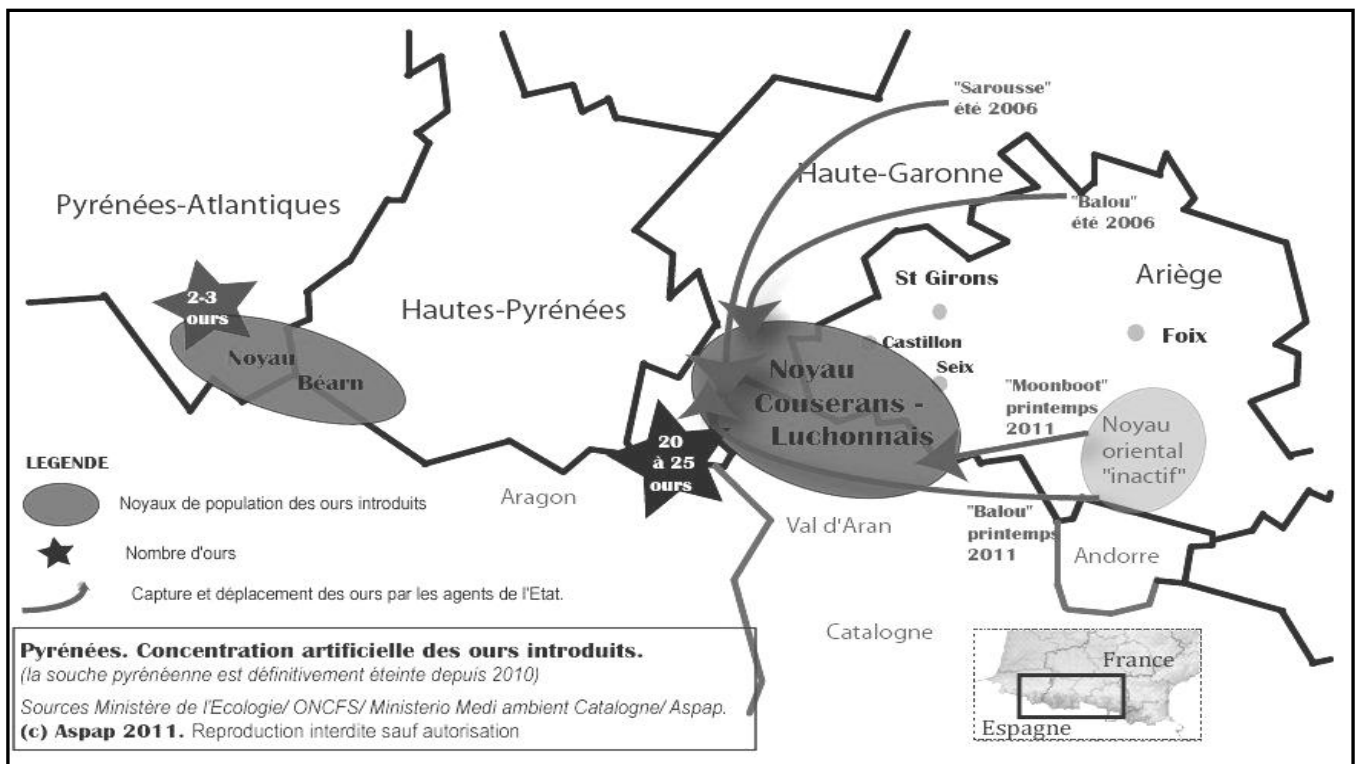
*« Cette qualification nouvelle entraîne une adaptation de la gestion de la population d'ours visant à améliorer ses conditions de vie et à contrôler ses déplacements. Elle comprend une amélioration du suivi de l'ensemble de la population. »*

## 30, 40, 50 ours demain en Couserans et en Ariège ?

L'ASPAP se bat pour faire reconnaître le droit des populations locales de refuser le développement artificiel d'une population viable d'ours (100 à 200 ours minimum). Nous avons montré comment le programme d'introduction n'a rien de naturel, même si les promoteurs de l'ours utilisent les belles images de nature et de « nounours ».

Il s'agit avant tout d'un choix politique d'aménagement du territoire : que veut-on faire des Pyrénées dans 10 ans, dans 30 ans ? Les habitants et les élus ont fait le choix chaque fois qu'ils ont pu s'exprimer d'une montagne vivante, dynamique, source d'emploi, d'économie et de biodiversité.

Mais la réalité est là : tous les moyens sont mis en œuvre par l'Etat pour multiplier le nombre d'ours, par la capture, le suivi permanent des animaux comme dans un zoo. Le rapport Laurens/Rivière de « gestion de la population d'ours » que l'Etat semble suivre à la lettre reconnaît pourtant qu'« Il n'y a pas un seul pays où la cohabitation entre l'ours et les activités humaines ne pose pas de problèmes. ». Mais les méthodes artificielles de surprotection et de développement de la population d'ours auront pour conséquence de supprimer cette cohabitation : nous savons tous qu'une population aussi importante d'ours sur un territoire aussi restreint signera la fin du pastoralisme, puis de toute l'économie. Plus de cohabitation, l'ours sera roi, l'écologie radicale qui juge l'homme mauvais pour la nature aura gagné.



## Couserans, quelle réponse locale à la politique de l'Etat ?

La guerre des Demoiselles l'a montré. En Ariège, on a le sang vif, et le pot de terre l'a souvent emporté sur le pot de fer. Chacun a son rôle à jouer pour défendre et sauvegarder notre présence dans ces montagnes, nos activités dont le pastoralisme pilier de l'économie, du tourisme et de la biodiversité, notre culture fondée sur le respect de notre environnement mais aussi sur le respect de ce que nous sommes.

C'est au peuple des Pyrénées et à ses représentants d'accepter ou non que la montagne soit ou pas transformée en zone de surveillance permanente, criblée de caméras qui filment les ours comme les passants, sans la moindre autorisation, et maintenant de « patrouilles » d'écologistes qui se proposent de dénoncer nos faits et gestes à l'Etat, à la gendarmerie et à la terre entière.

C'est au peuple des Pyrénées et à ses représentants d'accepter ou non les attaques toujours plus violentes des promoteurs de l'ours contre le travail de nos éleveurs, aussi éprouvantes et carnassières que les attaques de l'ours aux troupeaux. Mais aussi contre le droit de chasse, et contre les projets économiques ...

C'est au peuple des Pyrénées et à ses représentants d'accepter ou non d'abandonner la Montagne à 30, 40 ou 50 ours importés, au nom d'une idéologie « écologiste » dont la France reviendra par la faim et par la dépendance alimentaire d'avoir sacrifié notre agriculture, dans moins de 30 ans.

Mais c'est peuple et aux élus du Couserans et de l'Ariège d'agir aujourd'hui parce que nous sommes menacés directement et que nos actions engagent notre devenir et le choix de continuer à vivre et travailler au pays, pour nous et pour nos enfants.